

Intitulé de l'UE	Aménagement de l'espace public
Section(s)	- (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Géomètre / Cycle 2 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Mickaël MERCIER	20	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Aménagement de l'espace public : applications	8h	Mickaël MERCIER
Aménagement de l'espace public : théorie	12h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Aménagement de l'espace public : applications : 8h d'exercices/laboratoires
Aménagement de l'espace public : théorie : 12h de théorie

Langue d'enseignement
Aménagement de l'espace public : applications : Français
Aménagement de l'espace public : théorie : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
 <p>Education de qualité Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un

travail décent et à l'entrepreneuriat.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.
- 11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.
- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
- 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Evaluer (taxonomie de Bloom):

- Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits
- Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines

Créer (taxonomie de Bloom):

- Poser des choix en fonction d'arguments raisonnés
- Reconnaître la part de subjectivité

Contenu de l'AA Aménagement de l'espace public : applications

Diagnostic d'un espace public à réaliser en groupe, assorti de pistes d'amélioration pour l'espace.

Contenu de l'AA Aménagement de l'espace public : théorie

- Méthodologie pour établir un diagnostic d'un espace public : analyse du contexte historique et urbain, de la composition de l'espace, de ses usages et fonctions, des perceptions (notamment via les séquences visuelles) et outils permettant la rédaction d'un diagnostic.

- Références pour le dimensionnement des aménagements dans les espaces publics : voiries, trottoirs, pistes cyclables,

Méthodes d'enseignement

Aménagement de l'espace public : applications : travaux de groupes, approche par projets, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, étude de cas

Aménagement de l'espace public : théorie : cours magistral, approche par situation problème

Supports

Aménagement de l'espace public : applications :

Aménagement de l'espace public : théorie : notes de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	Présentation orale du travail réalisé.

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Aménagement de l'espace public : applications : **non**

Aménagement de l'espace public : théorie : **non**

Année académique : **2024 - 2025**